

La notion de commerçant

CO art 927 et suivants

Définition du commerçant :

Il ressort de cette définition que le commerçant est un _____, qu'il est le _____ de l'entreprise et qu'il peut exercer n'importe quelle type _____ commerciale.

De plus, il doit être :

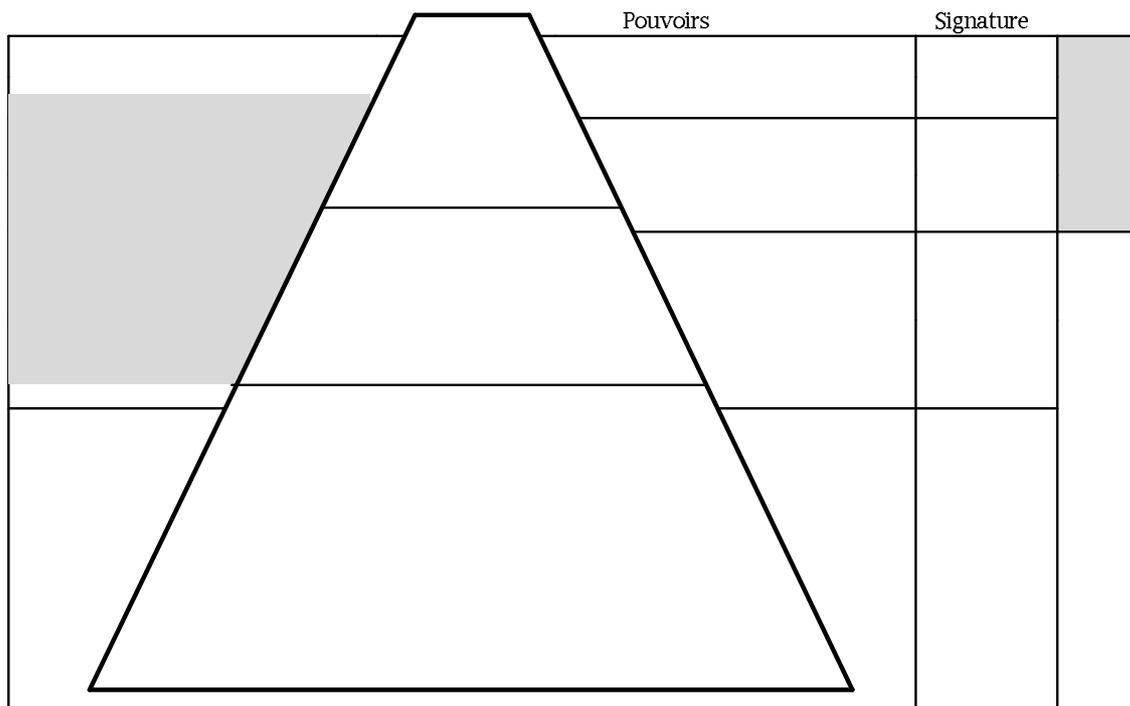
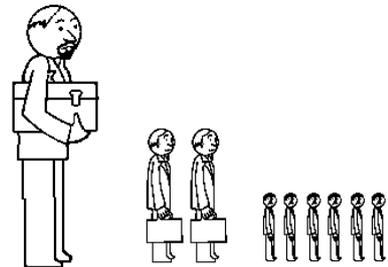
.....

.....

.....

.....

Structure hiérarchique d'une entreprise :



La notion de commerçant

CO art 927 et suivants

Définition du commerçant :

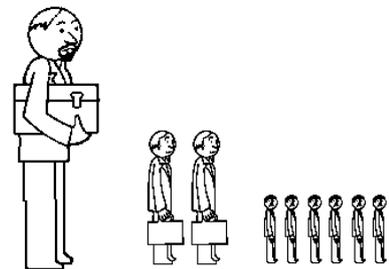
Est commerçant toute personne qui, par profession et en son nom propre, fait le commerce, exploite une fabrique ou exerce une industrie quelconque en la forme commerciale.

Il ressort de cette définition que le commerçant est un **professionnel**, qu'il est le **propriétaire** de l'entreprise et qu'il peut exercer n'importe quelle type **d'activité commerciale**.

De plus, il doit être :

- majeur (18 ans révolus),
- capable de discernement,
- non interdit,
- suisse ou au bénéfice d'un permis C.

Structure hiérarchique d'une entreprise :



	Pouvoirs	Signature	
Fondés de pouvoir	Patrons Directeurs	pleins	en leur nom
	Fondés de procuration	très importants	ppon
	Mandataires commerciaux	limités	pr
	Employés	sans	
			RC